



EXTRAIT du REGISTRE
des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 7 JUILLET 2022

Convocation du ----- 30 juin 2022
Nombre de Conseillers en exercice ----- 29
Nombre de Conseillers présents ----- 24
Nombre de votants ----- 29

N° de l'acte : 220707D014

Classification : 4.1.8 – Fonction publique – Autres délibérations

L'an deux mille vingt-deux, le sept juillet à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LIGNÉ se sont réunis, en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Maurice PERRION, Maire de LIGNÉ.

Étaient présents :

M. PERRION - Mme CORDIER - M. ROBIN - Mme FEUILLÂTRE - M. BLAISE - Mme PRONO - M. BOURGET - Mme ROZÉ - M. FAGARD
Mme BÉRTAULT - M. LERAY - Mme CAIVEAU - M. BESNARD - Mme SIDDI - M. GROIZEAU - M. HÉAS - M. LEBRETON - Mme DEVAIS
Mme VASSAULT DUVAL - M. NIEL - Mme GAULT - M. ROUSSEAU - Mme JOURDON - M. TOURNEFIER.

Étaient absents excusés :

M. KERLOC'H (pouvoir à M. le Maire) - Mme MENET (pouvoir à Mme BÉRTAULT) - Mme BOILÈVE (pouvoir à Mme JOURDON)
Mme BRIAULT (pouvoir à M. NIEL) - M. MATHÉ (pouvoir à M. BOURGET).

Secrétaire de séance : Mme JOURDON

FONDS POUR L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

La commune a sollicité une aide financière auprès du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP), pour financer l'acquisition d'un équipement auditif pour un agent communal.

Cet agent ayant procédé lui-même à l'acquisition de ce matériel, il revient à la commune, après avoir encaissé le montant de cette aide financière d'un montant de 1600 €, de reverser cette somme à l'agent concerné.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal autorise le Maire à procéder au reversement, à cet agent, de la somme de 1 600 €.

Pour extrait conforme.

Le Conseiller régional - Maire,



Maurice PERRION